



## Repères

**500 °C** = fin du 1<sup>er</sup> tour de pâturage et arrêt du déprimage

**650 – 700 °C** = **stade début épiaison** => début des fauches précoces (ensilage, foin ventilé...)

**900 °C** = **stade début floraison**

## Exploitations suivies en 2024

<b>Lezoux (320 m-VL bio)</b>	3 <sup>ème</sup> tour de pâturage avec agrandissement
<b>Manglieu (460 m – bio)</b>	Milieu du 2 <sup>ème</sup> tour
<b>Ambert (560 m – VA)</b>	Lot 1 : milieu 2 <sup>nd</sup> tour Lot 2 : fin 1 <sup>er</sup> tour
<b>St Maurice près Pionsat (600 m -VA)</b>	1 <sup>er</sup> tour de pâturage Enrubannage dès que possible
<b>Tours sur Meymont (620 m – VL+VA bio)</b>	4 <sup>ème</sup> tour de pâturage avec agrandissement
<b>Biollet (700 m -VA)</b>	1 <sup>er</sup> tour de pâturage
<b>Ceyssat (800 m– OL + VA)</b>	1 <sup>er</sup> tour de pâturage
<b>St Genès la Tourette (830 m – VL bio)</b>	Fin du 1 <sup>er</sup> tour avec agrandissement
<b>Egliseneuve d'Entraigue (1050 m -VL)</b>	Fin du déprimage et du 1 <sup>er</sup> tour cette semaine

## CUMUL DES TEMPÉRATURES AU 28 avril 2024 (cumul à partir du 1<sup>er</sup> février, base 0 – 18°, source Météo-France)

Plaine (300 à 500 m)	864 °	Demi-montagne (500 à 850 m)	714 °	Plateaux d'altitude (850 à 1100 m)	516 °	Montagne (> 1100 m)	429 °
Rappel 2023 : 750 °		Rappel 2023 : 610 °		Rappel 2023 : 431 °		Rappel 2023 : 359 °	
<b>CLERMONT</b> 330 m	893 °	<b>SAYAT</b> 550 m	791 °	<b>CHALMAZEL (42)</b> 990 m	539 °	<b>ANZAT LUGUET</b> 1270 m	411 °
<b>ISSOIRE</b> 372 m	869 °	<b>AMBERT</b> 555 m	728 °	<b>VERNINES</b> 1045 m	542 °	<b>MONT-DORE</b> 1220 m	447 °
<b>COURPIERE</b> 455 m	831 °	<b>ST-GERVAIS</b> 705 m	685 °	<b>ST-GERMAIN L'H.</b> 1070 m	494 °		
<b>(MOISSAT)*</b> 340 m	871 °	<b>ST-SULPICE</b> 851 m	615 °	<b>MARCENAT (15)</b> 1075 m	487 °	<i>*source technicien</i>	
Gain de la semaine : 56 °		Gain de la semaine : 44 °		Gain de la semaine : 26 °		Gain de la semaine : 18 °	

## Conseils de la semaine : Pâturage en conditions humides et froides pour la saison !

Avec les températures froides de la semaine dernière, on observe un ralentissement des croissances d'herbe dans les exploitations suivies. A cela s'ajoutent des précipitations annoncées sur tous les secteurs pour les jours à venir.

**A toutes les altitudes**, il va falloir accorder une vigilance particulière à la portance des sols. Pour cela, sur sols détremés, il faut limiter le piétinement qui peut conduire au compactage des sols et à la dégradation du couvert en :

- différenciant les entrées de parcelles des sorties de parcelles, évitant les zones de piétinement (comme autour d'un râtelier)
- privilégiant les parcelles portantes (quitte à laisser de côté quelques jours les parcelles non portantes)
- affourageant si besoin en bâtiment si les parcelles posent des problèmes de portance
- faisant sortir les animaux seulement quelques heures par jour avec une panse vide pour une pâture efficace.

S'il manque d'herbe, agrandir les surfaces de pâturage avec des parcelles initialement prévues à la fauche qui ont des hauteurs < à 12-13 cm.

Les 1<sup>ères</sup> fauches réalisées la semaine dernière, l'ont parfois été dans des conditions peu séchantes. L'ajout d'un conservateur est préconisé pour des matières sèches inférieures à 27 % ( jus qui coule en tordant une poignée de fourrage).

**En plaine et demi-montagne**, le stade des fauches précoces sera atteint à toutes les altitudes cette semaine. Les chantiers de récolte pourront reprendre dès que les conditions météo et de portance le permettront.

**En altitude**, le repère des 500° marque la fin du déprimage sur fauches précoces. A moins de 1100 m, il est atteint. Au-delà, on peut encore pâturer les fauches cette semaine. Face aux croissances faibles, ne pas hésiter à tourner vite sur les parcelles pour ne pas pâturer trop ras.